

Les enseignants-chercheurs et les enseignants de l'Institut de Psychologie, réunis en assemblée générale le mardi 19 mai 2009, réaffirmant leur volonté d'inscrire leurs actions dans la poursuite du mouvement et dans leur engagement à préserver à court terme comme à plus long terme l'avenir des étudiants, se prononcent

- d'une part,
 - pour la tenue des jurys du premier semestre avant la session d'examens du second semestre (41 pour, 0 contre et 2 abstentions) ;
 - pour la tenue des jurys de la 1^{ère} session du second semestre de licence et de la session unique du second semestre des masters avant les vacances d'été (35 pour, 0 contre et 6 abstentions) ;
 - pour la tenue des jurys de la 2^{ème} session du second semestre de licence en septembre (27 pour , 0 contre et 14 abstentions) ;

 - et, d'autre part, pour maintenir leur mobilisation par de nouvelles actions comprenant notamment :
 - la non-application du nouveau décret portant sur le statut des enseignants-chercheurs ;
 - l'engagement de participer à une réflexion collective sur l'avenir de l'université au plan local et au plan national ;
 - le maintien d'une assemblée générale régulière le jeudi matin (selon une fréquence à déterminer) avec banalisation des enseignements ;
 - le refus des évaluations-sanctions ;
 - la création d'une commission de vigilance sur tout ce qui concerne le nouveau décret et la LRU ;(ce second groupe de propositions est adopté par 27 pour, 0 contre et 3 abstentions)
-